

Bulletin de syndicalisation T1 2009 / 2010

A remplir et à retourner au SNUipp67, 10 rue de Lausanne 67000 Strasbourg

M, Mme, Mlle N de jeune fille.....
Prénom Date de naissance...../...../.....
Adresse..... Code postal.....
..... Commune.....
Téléphone e-mail

Etablissement d'exercice : nom et adresse de l'école de l'école de rattachement pour le stage filé en 2007/2008
.....
.....

SPECIALITE (adjoint, directeur, zil, brigade, clin, clad, rééducateur, etc ...) :
.....

ECHELON :

SITUATION ADMINISTRATIVE (temps complet, mi-temps, congé parental....)
.....

J'adhère au SNUipp67 afin de contribuer à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités, au développement de l'école publique et laïque, au rétablissement de l'unité de la profession. De ce fait j'adhère à la FSU. J'autorise le SNUipp et la FSU à utiliser ces renseignements pour m'adresser leurs publications

Date et signature :

Cotisation unique pour les T1: 117 euros
(avec la déduction fiscale vous ne paierez en réalité que 39 euros)

Je choisis :

LE PAIEMENT EN TOTALITE.

Joindre un chèque à l'ordre du SNUipp, qui ne sera pas encaissé avant le mois d'octobre 2009.

LE PAIEMENT FRACTIONNE.

Joindre de 1 à 10 chèques en indiquant au dos la date d'encaissement souhaitée entre le 1er septembre 2009 et le 1er juin 2010.

Signature (obligatoire) :



SNUipp-FSU

1^{er} syndicat de la profession

+ de 150 000 adhérents à la FSU
+ de 55 000 adhérents au SNUipp

► **Syndiquez-vous dès maintenant, nous prenons d'ores et déjà votre dossier en charge pour le second temps du mouvement, mais nous ne prélèverons votre cotisation qu'à partir du mois de septembre.**

► **Votre cotisation syndicale donne droit désormais à une réduction d'impôt de 66 %. Ce qui signifie que les 2/3 de votre cotisation 2008/2009 seront déduits de votre impôt sur le revenu ! !**

► **Alors, plus d'hésitation ... syndiquez-vous !**

SE SYNDIQUER

► Ca sert à recevoir toutes les informations et à participer aux décisions si on le veut.

► C'est être acteur de l'évolution du métier et du mouvement social.

SE SYNDIQUER

► C'est se donner les moyens d'être plus efficace : le syndicalisme a tout de même prouvé qu'ensemble on est plus efficace que seul.

Le SNUipp dans le Bas-Rhin, c'est une équipe militante, présente dans toutes les instances pour vous défendre et vous représenter.

Où va ma cotisation ?

- Sur 117 euros, 71,50 euros sont reversés par la section du Bas-Rhin à la trésorerie nationale (secrétariat, revue "Fenêtre sur Cours", locaux, activités nationales et internationales, etc ...). Une partie de cette somme est versée à la Fédération Générale des Retraites et à l'Internationale de l'Education.

- Le reste permet à la section du Bas-Rhin du SNUipp de fonctionner, renouveler et entretenir le matériel, financer les actions (manifestation...), éditer et envoyer le bulletin "l'Unitaire".

Le Snuipp ne reçoit aucune subvention et ses ressources ne dépendent que de ses adhérents et donc du nombre de syndiqués.